

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00431

Numéro SIREN : 852 201 391

Nom ou dénomination : A2MS

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2023 sous le numéro de dépôt 934

1

BILAN - ACTIF

30 MARS 2023



3934

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : SAS A2MS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 712 Chemin de Grezel 82440 REALVILLE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 8 5 2 2 0 1 3 9 1 0 0 0 1 2		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30/06/2022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
AL II - IMMOBILISÉES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
AL II - LIQUIDANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A
		2 883 386	263 839
			2 619 547
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :
CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

CERTIFIÉ CONFORME

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A2MS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	58 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	196 907		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	79 864		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	340 572		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	477 333		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	234 636		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	712 684		
	Dettes fiscales et sociales			DY	521 257		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	1 718		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	331 346		
TOTAL (IV)			EC	2 278 975			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 619 547			
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Ecart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 961 151		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	21 888		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2MS						Néant ☐ *		
						Exercice N		
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	5 241 871	FH		FI	5 241 871
			FJ	5 241 871	FK		FL	5 241 871
	Chiffres d'affaires nets *						FM	
	Production stockée *						FN	
	Production immobilisée *						FO	
	Subventions d'exploitation						FP	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FQ	26 619
	Autres Produits (1) (11)						FR	92
Total des produits d'exploitation (2) (I)							5 268 582	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	539 363
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	-69 818
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	3 430 365
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	17 393
	Salaires et traitements *						FY	832 419
	Charges sociales (10)						FZ	285 987
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	110 586
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	8 100	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	27
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							5 154 420
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							114 163
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	115
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	115
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	10 657
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	10 657
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							-10 542	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							103 620	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A2MS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 497
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	16 496
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	19 993
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	219
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	16 178
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	3 527
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	19 924
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	69
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 825
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 288 690
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 208 826
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	79 864
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	3 497
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	27
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IK	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	HX	2 300
	(6ter) Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RC	
	(9) Dont transfert de charges	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A1	26 619
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A4		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles s/op de gestion		192	
Charges exceptionnelles s/ex antérieurs		27	
Produits exceptionnels s/ex antérieurs			3 497
VNC immos cédées		16 178	
PCEA			16 496
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
écart s/ provision n-1		27	
doublon SYNERGIE 8129160/			864
doublon GITE CHQ 280968 + 7126661			1 300
Ecart de règlement			70
Solde saisie sur salaire 2020			1 263

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 2 619 546.52 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 79 864.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SAS A2MS
Société par actions simplifiée au capital de 58 000 €
Siège social : 712 Chemin de Grezel
82440 REALVILLE

852 201 391 RCS MONTAUBAN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 DECEMBRE 2022**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2022 s'élevant à 79.864 € en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 276.771 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 Décembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean François VIGNALS

